



## COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 11 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRÉS : 0 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 11	L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 13 décembre 2023 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le jeudi 7 décembre 2023
---	--

**PRÉSENT(E)S (11) :**

GISELE BERNARD  
DENIS CHARBONNIER  
CELINE DOUARIN  
ALAIN FAUGERAS  
SEBASTIEN GRAVIER  
STEPHANE HOUSSIER  
ROMAIN LEGRAND  
MARIE-ANGE MERCIER  
NICOLAS MIALON  
KARINA MONNET  
DAMIEN ROSSEEL

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (0) :**

**NON REPRÉSENTÉ(E)S (3) :**

FABIENNE CHAUTY  
GAETAN DUBIEN  
JEAN-PAUL VIVIER

**Secrétaire de séance :**

Nicolas MIALON  
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

### 1 CONVENTION TERRITOIRE D'ENERGIE

Rapporteur : G. Bernard

Un candélabre a été endommagé dernièrement. TE 63 a adressé un devis pour la réparation. Il est proposé de signer une convention pour un montant de 2000 € HT (50% à la charge de la commune).

Adopté à l'unanimité

### 2 RECENSEMENT

Rapporteur : G. Bernard

Début du recensement : le 18 janvier 2024

Il est proposé de valider la signature de la lettre d'engagement (contrat de travail) des agents recenseurs et de fixer le tarif de rémunération des agents recenseurs.

La commune d'Artonne est divisée en 2 secteurs. 2 agents recenseurs vont donc être recrutés.

La rémunération est fixée à 1450 € brut par agent pour la totalité de la mission.

Adopté à l'unanimité

### 3 - RENOVATION SALLE DES FETES

Rapporteur : S. Houssier

Vendredi 15/12 : L'architecte vient présenter le rendu définitif du projet de rénovation de la salle des fêtes (plans + chiffrage).

Ce dossier va permettre de déposer les demandes de subventions.

- Région : 85 000 €
- FIC (Département) : 120 000 €
- DETR (Etat) : 25 000 €

Il est proposé au conseil, d'autoriser Monsieur le Maire à

- demander la subvention FIC
- demander la subvention Région

Adopté à l'unanimité

### 4 - FACTURATION CANTINE SCOLAIRE

Rapporteur : S. Houssier

Pour les enfants qui apportent leurs repas à la cantine, il sera facturé à la famille 2 € par repas et par enfant pour les coûts de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

### 5 - CONVENTION FOURRIERE ANIMALE

Rapporteur : S. Houssier

Il est proposé de signer une convention avec SACPA (Gerzat) pour une durée de 4 ans. La prestation est facturée 1,29 € HT et par habitant soit environ 1250€ par an pour la commune d'Artonne.

Adopté à l'unanimité

### 6 - INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : S. Houssier

- Communauté de communes Plaine Limagne : Le président de la communauté de communes souhaite créer une nouvelle commission. Il s'agit de la commission « santé et aide à domicile ». Il est nécessaire de nommer un délégué de la commune d'Artonne pour siéger à cette commission. Il est proposé de désigner un représentant lors du prochain Conseil municipal.
- SIA Morge et Chambaron : Nicolas Mialon délégué de la commune d'Artonne au SIA Morge et Chambaron vient de démissionner de son poste de Vice-Président. Il sera nécessaire de nommer un remplaçant lors du prochain Conseil municipal.
- Conseil municipal des jeunes : Les élections sont programmées vendredi 15 décembre.
- Signalétique Artonne :  
Le projet est bien avancé.  
Il reste à installer 10 panneaux infos sur le patrimoine de la commune et une signalétique directionnelle « randonnée ».

-Une réunion publique est prévue le 17 janvier prochain sur l'habitat (aides à la rénovation, dispositifs de location...).

## **7 – T R A V A U X**

Rapporteur : S. Houssier

Eclairage Terrain de foot : Une vérification de l'installation électrique a été réalisée dernièrement. L'installation n'est pas aux normes. L'installation est très dangereuse. Le terrain de foot est utilisé depuis cette année les par le club de foot (entraînement jeunes) et les vétérans.

Sébastien Gravier confirme que les équipements sont particulièrement dangereux et ne souhaite pas être responsable en cas de problème grave qu'il a déjà signalé.